

Chères Bellotières, chers Bellotiers,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris cette première page du Bellot Info. L'honneur que vous m'avez témoigné en m'élisant à la tête de notre beau village est une responsabilité que je prends très au sérieux. Je m'engage à l'assumer avec dévouement et intégrité.

Notre commune a été administrée pendant deux mois par une délégation spéciale. Je tiens à remercier les agents communaux pour leur implication durant cette période de transition.

Ce dimanche 29 juin, vous nous avez accordé votre confiance dès le 1er tour. L'ensemble des conseillers municipaux vous en remercient et je tiens à saluer cette belle équipe qui forme un groupe soudé, où les compétences de chacun permettent à tous d'aller plus loin. C'est de cette manière que nous souhaitons continuer à travailler.

Les conflits qui ont rythmé la vie communale sont à présent derrière nous et nous sommes déjà en action, vous l'avez sûrement déjà remarqué. Parallèlement à la longue liste des sujets à traiter, la prévention des inondations est notre priorité absolue et la commission « travaux / inondations » va se mettre en action très prochainement. En ce qui me concerne, j'ai déjà participé à plusieurs réunions avec les acteurs du territoire sur le sujet de la prévention des inondations.

Je souhaite remercier chaleureusement les bénévoles de nos associations qui, par leur engagement et leur passion, contribuent à rendre notre commune plus dynamique et plus solidaire. N'hésitez pas à les rejoindre si vous souhaitez vous impliquer vous aussi.

Nous nous retrouverons ce dimanche 13 juillet afin de célébrer la fête nationale. Je ne doute pas que vous serez au rendez-vous de ce moment festif à partager tous ensemble. Le temps est avec nous et la fête sera belle.

Bel été à tous et à très bientôt.

Christine REIGNOUX, maire de Bellot

## ACTIONS RÉALISÉES

Depuis leur installation le 4 juillet dernier, la maire et son conseil ont mené les actions suivantes : participations aux réunions des syndicats sur la prévention des inondations, tonte dans les hameaux, commande de matériel pour les agents techniques, ouverture de l'église au public, mise en location du garage à Doucy...

## TRAVAUX

**Réseaux assainissement et pluvial.** La Communauté de Communes a lancé la réfection du réseau d'assainissement collectif en centre-bourg. La mairie s'est greffée sur ce programme pour la réfection du réseau pluvial. Le calendrier prévisionnel est établi comme suit :

- Phase 1 – secteur du Pont du ru : mai à juillet 2025
- Phase 2 – avenue de la Ferté Gaucher : juillet / août 2025
- Phase 3 – secteur de l'avenue de Villeneuve : septembre à novembre 2025
- Phase 4 – rue du souvenir : janvier à février 2026

Le dossier complet est consultable sur le site [www.bellot77.fr](http://www.bellot77.fr), rubrique « réseaux »

**Prévention des inondations.** Les axes de travail concernent les ruissellements (hameaux et bourg), les réseaux (Saincy, bourg) et les aménagements sur le ru. Au cours de l'été, le cabinet d'études présentera ses préconisations à la commission inondations qui pourra en débattre. En parallèle, la maire de Bellot participe activement aux travaux du SMAGE et du Syndicat du Petit Morin Aval qui coordonnent les travaux à mener sur le territoire et leurs financements. Nous espérons pouvoir vous présenter les grandes lignes du plan de prévention en réunion publique courant septembre.

## BATARDEAUX

Dans le cadre de la prévention des inondations, la commune de Bellot envisage d'aider les propriétaires à l'installation de batardeaux. Le montant de l'aide sera déterminé lors du prochain conseil municipal et les modalités de prise en charge seront étudiées avec la trésorerie. Si vous avez prévu de vous équiper, ou si vous l'avez déjà fait, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie ou par email à [mairie@bellot77.fr](mailto:mairie@bellot77.fr)

## GARAGE À LOUER

La commune de Bellot met en location un garage situé route de La Ferté-Gaucher à Doucy. Le montant du loyer sera déterminé lors du prochain conseil municipal. Si vous êtes intéressé, vous pouvez d'ores et déjà contacter la mairie.

## GUIDE « BIEN VIVRE À BELLOT »

Un guide pratique est en cours de rédaction, afin de valoriser les activités et services disponibles sur le territoire de la commune. Si vous êtes un professionnel, ou si vous commercialisez des biens et des services, nous vous invitons à adresser un texte court de présentation par email à [mairie@bellot77.fr](mailto:mairie@bellot77.fr)

## ÉGLISE

A compter de la rentrée de septembre, l'église Saint-Loup sera ouverte au public chaque premier samedi du mois de 10h à midi. Cet édifice inscrit au patrimoine historique vous dévoilera son histoire, son architecture, ses fresques, ses vitraux ...

## LES ENFANTS À LA PISCINE

En partenariat avec la CC2M, la mairie offre aux enfants de Bellot des entrées à la piscine Ariel Mignard (deux par enfant âgé de 4 à 16 ans). Pour en profiter, venez retirer vos entrées pendant les permanences de mairie.

## FÊTE NATIONALE

A festive poster for the National Day (Fête Nationale) on July 13th. The background is light blue with a pattern of white musical notes and a treble clef. At the top, there are strings of red, white, and blue bunting flags. In the center, a large white circle contains the text 'Fête Nationale 13 Juillet' in red and blue, with 'Rendez-vous place de l'église' below it in red. The circle is surrounded by colorful fireworks in red, white, and blue. At the bottom, there is a list of activities in blue text, contact information, and the Bellot logo.

**Fête Nationale**  
**13 Juillet**  
**Rendez-vous**  
**place de l'église**

19h00 : Apéritif la "Rondelle" Offert par la mairie  
19h30 : Banquet républicain avec orchestre "live"  
22h30 : Retraite aux flambeaux  
23h00 : Feu d'artifice  
23h30 : Bal populaire avec orchestre live " et DJ

Restauration sur place

Contact: 01.64.04.81.98 - [mairie@bellot77.fr](mailto:mairie@bellot77.fr)

**BELLOT**  
www.bellot77.fr

## ASSOCIATIONS

L'association « Les Bénévoles de Bellot » a été fondée pour donner un coup de main logistique et créatif à la commune, dans le bourg et les hameaux, ainsi qu'aux habitants afin de développer une plus grande solidarité entre Bellotières et Bellotiers. C'est aussi une façon de se retrouver, de partager des astuces, des savoir-faire et de développer des activités créatives et éco-responsables. Chacun(e) est libre de participer selon ses envies et ses disponibilités. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez Murielle Ikareth à [benevoles.de.bellot@gmail.com](mailto:benevoles.de.bellot@gmail.com)

## LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Pour tous renseignements sur la disponibilité à la location des salles communales (salle polyvalente Jean Brodard – av. de la Ferté Gaucher et Maison communale de la Cidrerie – rue du souvenir), nous vous invitons à contacter M. Jean Mireaux par téléphone (06 80 36 97 31) ou par email : [jean@mireaux.com](mailto:jean@mireaux.com). *Locations à la journée, au week-end, avec ou sans cuisine ...*

## ACTIVITÉS BRUYANTES

Les particuliers peuvent réaliser leurs travaux de jardinage, bricolage et autres activités bruyantes en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h.

## COLLECTE DES DÉCHETS

Deux points d'apport volontaire « spécial cartons » seront prochainement mis en place : à la Cidrerie et au lavoir de Doucy. Concernant les poubelles jaunes, Covaltri rappelle que les emballages doivent être déposés en vrac et non dans des sacs. Quant à l'enlèvement d'encombrants, il sera bientôt supprimé.

## ACTION SOCIALE

La commune de Bellot reste attentive aux besoins des habitants en difficulté via le Centre Communal d'Action Sociale. N'hésitez pas à solliciter la mairie en cas de besoin.

## MAIRIE

La mairie sera fermée du 4 au 17 août. Comme promis, le public pourra à nouveau être accueilli en mairie le samedi matin à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Les nouveaux horaires de permanence seront :

- Mercredi de 14h30 à 16h
- Vendredi de 16h à 18h
- Samedi de 10h à midi

## INFOS ET ALERTES AVEC PANNEAU POCKET

Vous pouvez recevoir les informations et alertes de la commune sur votre téléphone mobile. Il suffit de télécharger l'application "Panneau Pocket", puis rechercher Bellot et l'ajouter en favori. Ce service est gratuit. En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter afin de bénéficier d'une aide à l'installation.

## PARTICIPEZ AU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances de conseil municipal resteront précédées d'un débat sur les points à l'ordre du jour. N'hésitez pas à donner votre avis afin d'éclairer les conseillers municipaux avant leur vote.

## Agenda

<b>Dimanche 13 juillet</b>	Fête nationale – à partir de 19h, place de l'église
<b>Vendredi 1<sup>er</sup> août</b>	Conseil Municipal
<b>Samedi 20 septembre</b>	Journées du patrimoine